

## **Le Cahier de questions de la CPDP**

*Liste des questions retenues par la CPDP ou posées par elle-même et envoyées soit au Maître d'ouvrage soit aux acteurs institutionnels.*

### **Questions communes à tous les tracés**

- Que disent les schémas directeurs de la région successifs concernant A12 ? (1976, 1985 et depuis) ?
- Quels documents d'urbanisme et d'aménagement régissent le sujet aujourd'hui ?
- Un nouveau SDRIF est en cours d'élaboration, que dit-il de ce sujet à ce stade ?
- Par quel service a été élaboré le schéma de 1985 ? quand et dans quelle assemblée a-t-il été discuté ? Par qui a-t-il été décidé et à quelle date précise ?
- Que disent à ce sujet les POS des communes concernées ? Linéaire préservé ?
- Peut-on avoir les évaluations de trafics sur la RN10 pour 2004 et 2005 ?
- Peut-on avoir une estimation de la circulation routière en 2050 ?
- Quel tracé était prévu – celui de A12 aujourd'hui ou un autre – dans le plan initial de la Ville Nouvelles de Saint Quentin ?
- La DDE a-t-elle pris en compte le relèvement par pompage continu des eaux drainées et la collecte dissociée des eaux pluviales ?
- Les tracés mentionnés dans le dossier doivent-ils être considéré comme intangibles ou le MO se sent-il en mesure d'envisager des modifications sur tels points qui lui sont apparus en cours du débat : Ceci, plus particulièrement, concernant le tracé 3C, 2D et 2C' sur la commune de Lévis Saint Nom et en relation avec le site SEVESO II ?
- Part des surfaces impactées stricto sensu et des surfaces des délaissés agricoles ? Ceci également en ce qui concerne les variantes du « tracé médian », compte tenu de la directive Natura 2000 ?

- Le coût du tracé médian et ses variantes tiennent-ils compte de la protection des nappes phréatiques (technique du cuvelage étanche) et des ruissellements et de leur traitement ?
- Les coûts indiqués seraient-ils modifiés et dans quelle proportion : en cas de couverture intégrale ou en cas de mise en déblai avec buttes anti-bruit sur la totalité du tracé commun sur la commune de Montigny-le-Bretonneux, sur les familles 2-3-4 dans la section 2. Le classement des quatre familles de tracés s'en trouverait-il modifié selon le coût ?
- La CASQY estime-t-elle que la couverture sur 600 m sur la commune de Montigny-le-Bretonneux soit suffisante ?
- la reprise en voie autoroutière de la section concernée de la RN10, peut-elle faire l'économie de l'inflexion au nord, sur les terres agricoles de la commune ?
- Que représentent, en hectares, les surfaces impactées ?

### **Questions concernant le tracé 3C**

- Rappel des textes et documents régissant le PNR. Que comportent-ils sur le projet A12 ? Linéaire préservé ?
- Quelles pourraient être les conditions d'un passage routier évitant le déclassement, existe-t-il des précédents ?
- Evolution de la circulation sur les CD 91 et 93 qui traversent le PNR en 1985 et 2005 ?
- Pourquoi un échangeur sur le tracé 3C et dans le PNR ?
- Le tracé 3C empiète sur le site classé du PNR de 20 ha selon la DDE et de 100 ha selon le maire du Mesnil, qui dit vrai ?
- Combien d'exploitation agricole se trouve atteinte par le tracé 3C ?
- La DDE a-t-elle intégré dans ses calculs de coûts de la protection de la nappe phréatique, et notamment en conséquence de la construction du viaduc, intégration de la technique du cuvelage étanche ?
- Les caractéristiques géologiques du Vallon du Pommeret permettent-elles ou interdisent-elles un tracé en déblai (couvert ou ouvert) ?
- Hauteur et largeur du viaduc ?
- Nombre de constructions individuelles dans le périmètre du PNR de 1985 à 2005 ; nombre de demandes en instances ?

## **Questions relatives à la transformation de la RN 10**

- pour chacun des deux scénarii, les externalités sont-elles prises en compte partiellement ou totalement ?
- Pendant la durée des travaux – à préciser dans chacun des cas – comment le MO préconise-t-il l'écoulement des trafics locaux et de transit ?
- Sur le même sujet et dans l'hypothèse du choix d'un autre tracé, qu'entend on – en nature et coût de travaux – par transformation de la RN 10 en boulevard urbain ?

## **Questions sur les échangeurs**

- Quelle est la procédure à suivre pour la fixation des points d'échanges, avec quels partenaires ?
- Précision et justification par le MO des points retenus ?
- Compatibilité entre couverture et échangeur ?

## **Questions sur la problématique du « report modal » de la route vers le rail.**

- Est-il envisagé de prolonger l'actuelle desserte francilienne de la gare de Saint-Quentin jusqu'à La Verrière et également Rambouillet, avec une desserte cadencée et une fréquence élevée ?
- Est-il envisagé de créer des parcs-relais (ou d'agrandir les parcs existants), et d'améliorer leur accessibilité routière, et cela dans toutes les gares de la ligne ?
- Est-il envisagé d'arrêter des trains en provenance du Mans, de Chartres, de Maintenon et Epernon, non seulement à Versailles, mais aussi à Saint-Quentin (une ou plusieurs gares selon le nombre d'emplois et d'équipements dans la zone d'influence des gares) ?
- Est-il envisagé d'arrêter plus de trains en provenance de la ligne de Dreux et Granville à Saint-Cyr pour raccourcir la durée du rebroussement vers Saint-Quentin ?
- Peut-on accéder à des résultats en matière de report modal ou simplement de croissance de l'usage des transports collectifs, dans quelques hypothèses d'augmentation de l'offre et de raccourcissement des temps d'accès, notamment pour des usagers en provenance des limites de la région Ile-de-France et des départements limitrophes ?
- En quoi le projet d'extension du RER C modifie-t-il les perspectives de transport dans l'aire de l'agglomération de St Quentin-en-Yvelines ?

### **Questions relatives au projet d'aménagement du territoire**

- Le projet de prolongement de l'A12 pénalise-t-il ou favorise-t-il certains des projets d'aménagement de la CASQY?
- Il a été fait état d'une enquête publique sur le développement d'une zone d'activité commerciale pour lequel le Commissaire enquêteur aurait émis un avis défavorable. La Commission particulière peut-elle en savoir davantage ?

### **Questions relatives aux autres projets routiers (CASQY / département)**

- Au vu de la complexité des perspectives de déplacements qui seront fonction non seulement des tracés et des points d'échanges, mais aussi des raccordements aux voies départementales, existe-il un plan de déplacement ou un schéma départemental des transports qui pourrait éclairer le débat sur ce point ?
- Quels sont les grands projets départementaux qui pourraient interférer avec le projet de prolongement de l'A12 ?
- Le projet de développement de la CASY comporte-t-il d'autres projets routiers et interfèrent-ils avec le projet de prolongement de l'A12 ?

### **Question sur la proposition de tracé du Maire de Maurepas**

- Quel est l'opinion du Maître d'ouvrage sur les coûts, les conditions et les conséquences de l'éventuelle adoption du tracé par Pontchartrain évoqué par le Maire de Maurepas à savoir " dévier le trafic de l'A12 par la N12 au delà de la déviation de Jouars-Pontchartrain en utilisant le tracé d'une ligne à haute tension qui existe déjà dans cette zone" » ?

### **Questions sur le « Grand projet d'intérêt national - Massy, Saclay, Versailles, St Quentin-en-Yvelines »**

- La CASQY a-t-elle eu l'occasion d'affirmer sa position vis à vis du « Grand projet d'intérêt national - Massy, Saclay, Versailles, St Quentin-en-Yvelines », et si oui dans quel sens ?
- Dans l'évolution de la population et des emplois qui sert de nourriture de base au modèle utilisé par la DREIF, l'effet de l'O.I.N. a-t-il été pris en considération dans la zone ou les zones correspondantes du modèle (80 à 100 000 emplois au maximum, et 20 à 40 000 habitants ou quelque chose comme ça) ?

### **Questions relatives au régime des eaux**

- Le Maître d'ouvrage ne devrait-il pas compléter son étude par les conséquences éventuelles de chaque tracé sur le régime des eaux ?
- Quel serait l'impact d'une voie autoroutière passant sur la ligne de partage des eaux entre les deux bassins ?

### **Questions relatives au milieu agricole :**

- Combien d'exploitations font l'objet d'un contrat de développement durable ?
- Leur devenir d'en trouverait-il compromis et pour combien d'entre elles ?
- Quelles pourraient être les propositions ou compensations envisageables ?
- D'une manière plus générale, quel est l'avenir de l'agriculture de ce département à l'horizon 2020 ?